

homme à souhaiter que la force soit employée de la façon proposée par le chef de l'opposition comme il l'a laissé entendre dans son discours de ce matin.

M. Diefenbaker: Pas prescrite.

L'hon. M. Martin: Voici ce qu'a répondu le premier ministre:

Monsieur l'Orateur, je ne suggère rien. Je croyais avoir signalé à la Chambre que c'était là une solution qui ne pouvait être envisagée et que, par conséquent, quand on dit "L'affaire dépend-elle du caprice de M. Nasser?", il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir l'acquiescement des gouvernements intéressés, à moins que les combats ne reprennent dans la région.

On voit donc clairement que le premier ministre envisageait un plaidoyer pour le recours aux négociations et non pas un plaidoyer pour l'emploi de la force.

M. Diefenbaker: Vingt-quatre heures plus tard.

L'hon. M. Martin: Il y a une chose que je tiens à dire en ma qualité de membre de la Chambre des communes, c'est que le chef de l'opposition m'a un peu étonné ce matin quand, en commençant son discours,—qui était excellent,—il a dit que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait cité diverses publications du Royaume-Uni et d'ailleurs où s'exprimait la haute estime que les auteurs de ces articles ou les tenants de ces opinions avaient pour la politique étrangère actuellement suivie par le Canada.

Je peux fort bien comprendre pourquoi le chef de l'opposition, vu sa fonction particulière, fasse tout ce qu'il peut pour découvrir des faiblesses dans la ligne de conduite du Gouvernement et les combattre avec toute la vigueur dont il dispose.

Cependant, en matière de politique étrangère, où la réputation du pays est en jeu, où il s'agit du bon renom du Canada et où le prestige de la nation est l'objet de nos préoccupations et de notre attention, j'imagine que le chef de l'opposition serait presque le premier à se joindre au secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour applaudir aux hommages rendus au Gouvernement, à la population du Canada.

M. Diefenbaker: Au Gouvernement du Canada.

L'hon. M. Martin: Oui, au Gouvernement, ... (*Bravos*) à la population du Canada et, s'il m'est permis de le dire, en particulier à mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

De ce que le chef de l'opposition a dit ce matin, on pourrait conclure que le Canada a adopté une ligne de conduite qui a beaucoup contribué à compliquer la situation quand, en réalité, depuis le 2 novembre jusqu'à tout

[L'hon. M. Martin.]

dernièrement à l'Assemblée générale, pas un pays,—je suis sûr qu'à la réflexion l'honorable député en conviendra,—n'a été aussi demandé pour jouer le rôle de médiateur et le rôle de collaborateur avec les représentants de l'ONU, de concert avec les autres puissances qui souhaitent ardemment le rétablissement de la paix dans cette région troublée, comme les États-Unis et le Royaume-Uni.

Je ne vois pas très bien ce que l'honorable député peut gagner à déplorer les déclarations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur le rôle que le Canada a joué ces derniers mois aux Nations Unies. Pourquoi le Canada a-t-il reçu ces hommages? Pourquoi a-t-on applaudi à notre façon d'agir? C'est parce que, dès les premiers jours, lorsque ce problème s'est posé, nous avons adopté une ligne de conduite,—l'honorable député peut dire que c'est une ligne de conduite erronée,—que nous croyions sincèrement utile à tous les intéressés et au maintien de la paix.

C'est pourquoi nous avons suivi cette ligne de conduite, pourquoi aussi la plupart des membres de l'ONU considèrent nos efforts comme des objectifs tendant,—comme le disait il y a quelques instants l'honorable député de Peace-River,—à rien d'autre qu'au relâchement de la tension internationale. C'est à cela qu'on a rendu les hommages dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé.

J'aurais pensé que le chef de l'opposition, constatant que le secrétaire d'État et lui étaient d'accord sur les objectifs, aurait trouvé moyen de reconnaître au moins que le Canada méritait les félicitations qui, à mon avis, ne lui ont pas été adressées avec excès, car je suis au courant de certaines choses qui n'ont pas encore été publiées et qui ne pourront l'être avant quelque temps au sujet du travail qu'accomplissent depuis quelques mois le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Mon honorable ami a parlé de l'ONU. Les points faibles de l'Organisation des Nations Unies n'échappent actuellement à personne. Lorsque mon honorable ami a demandé quel droit de souveraineté elle possédait sur la zone de Gaza et quels pouvoirs détenait la force d'urgence de l'ONU par rapport à l'Égypte, provoquant la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet du rôle du comité consultatif et peut-être ensuite de l'Assemblée, il s'est simplement fait l'écho dans toutes ces questions de ce que nul ici n'ignore, à savoir que l'ONU n'apporte pas la réponse à tous les problèmes. Et comme leurs limites sont évidentes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a bien dit ce matin que, en dépit de tout ce qu'accomplissent les Nations Unies, elles ne peuvent actuellement remplacer une sage